

**1** ÉGLISE NOTRE DAME

En granite rose, de la carrière de la Chevallerie à la Renaudière, l'église a été construite en 1854/1855 dans l'ancien cimetière et le jardin de la cure. Conçue par M. Simon, architecte de Cholet et érigée sous la direction du Chanoine Berthelot, elle est dotée de 3 nefs ogivales et abrite une Vierge à l'enfant en terre cuite du XVIII<sup>e</sup>, rénovée par les Amis de la Cathédrale de Nantes.

**2** CHAPELLE ST JOSEPH DU CHÊNE

**3** LE PLANTIS

Du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup>, deux paroisses dépendent de la Renaudière : Notre-Dame du Plantis, appelée la "haute paroisse", au nord-ouest de la commune et Notre-Dame de la Renaudière, à l'Est. La Haute Paroisse fut annexée à la paroisse de Notre-Dame de la Renaudière en 1420 à la demande du Seigneur de la Thévinière. On continua d'y célébrer des mariages et des inhumations jusqu'en 1789. Le curé de la Renaudière restait obligé, envers le Seigneur de Gesté, de venir dire la messe aux 4 grandes fêtes de l'année jusqu'en 1789. Aujourd'hui, il reste très peu de traces de la chapelle : un petit piédestal dans un mur de façade et un bénitier en granite près d'une grange.



**4** LATHRÉE CLANDESTINE

*Lathraea clandestina*  
Vous pouvez la découvrir en début de saison, au pied des arbres près de l'étang de la Bondussière. Cette belle plante parasite ne fait pas souffrir son arbre hôte contrairement aux autres parasites suceurs comme le gui...



**5** TRITON MARBRÉ, *Triturus marmoratus*

Le bois de Fortunette recèle de nombreux amphibiens comme la Salamandre tachetée et le rare Triton marbré. Le mâle est remarquable en période de reproduction par sa crête dorsale ondulée très haute au niveau de la queue qui disparaît lors de la période de reproduction. Chez la femelle plus grande que le mâle, elle est inexistante.



**JE SUIS RANDONNEUR**

- Je respecte le tracé des sentiers balisés.
- Je pense aux autres. Je ne suis pas le seul à fréquenter les chemins.
- Je ne laisse pas de déchets derrière moi. Je les emporte jusqu'à la prochaine poubelle.
- Je ne fais pas de feu.
- Je ne dégrade ni les cultures, ni les plantations et ne dérange pas les animaux.
- Je referme toujours les clôtures et barrières derrière moi.
- Je tiens mon chien en laisse.

FLASHÉZ-MOI



**Plus d'infos**

**Communauté de Communes Moine et Sèvre**  
Parc d'Activités du Val de Moine  
4 square d'Italie 49230 St Germain sur Moine  
T. 02 41 64 76 33 - sentiers@moineetsevre.fr

Photo de couverture : © O. Rahard  
Document réalisé par le service communication de la C.C. Moine et Sèvre en août 2013. Une version à jour est téléchargeable sur le site [www.moineetsevre.fr](http://www.moineetsevre.fr)  
Les informations contenues dans ce dépliant n'engagent pas la responsabilité de la C.C. Moine et Sèvre.

www.moineetsevre.fr

Suivez le balisage

- BONNE DIRECTION**
- MAUVAISE DIRECTION**
- TOURNEZ À GAUCHE**
- TOURNEZ À DROITE**

FICHE **1**

ENTRE **Moine & Sèvre**

**LA HAUTE PAROISSE**

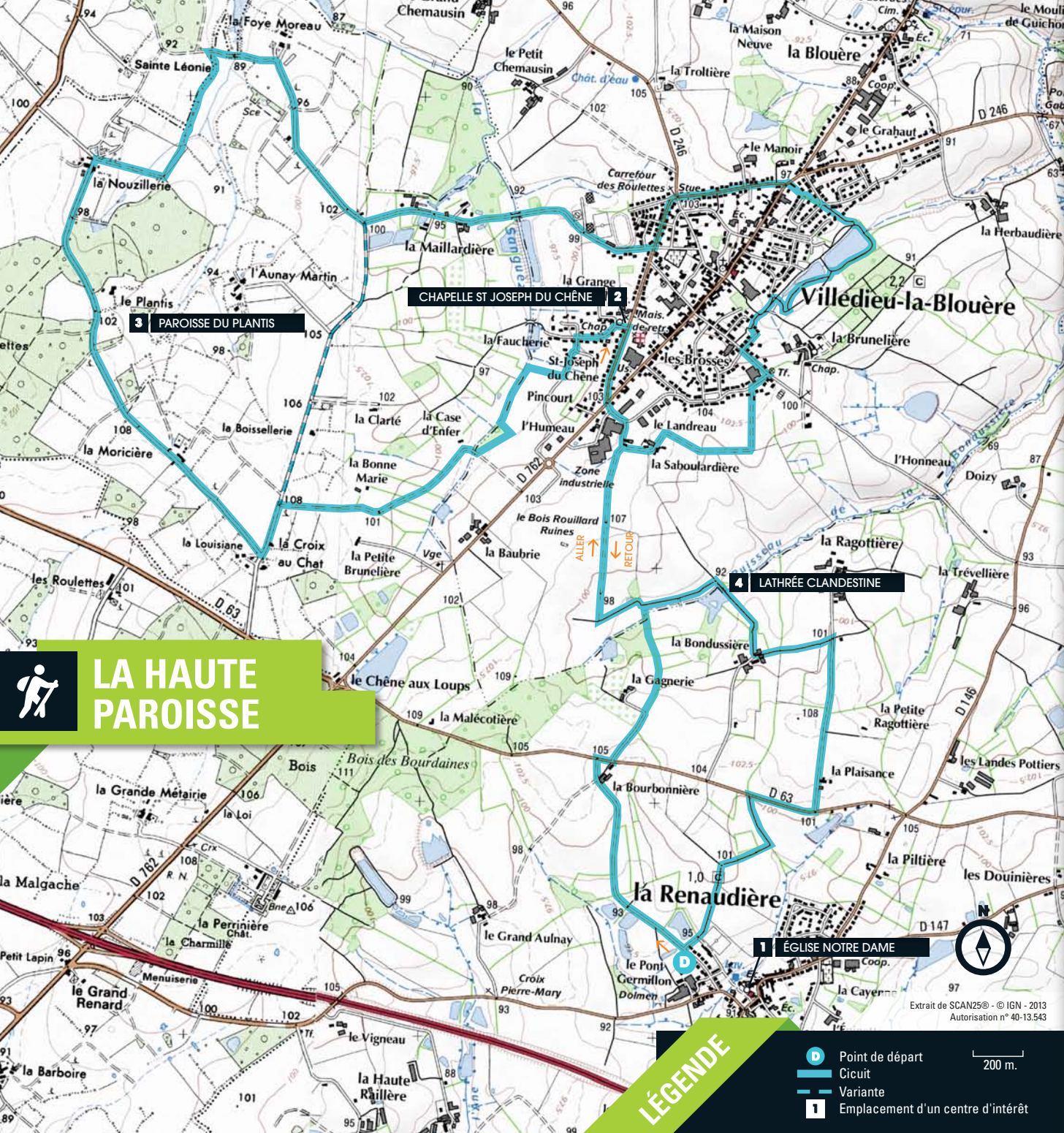
**LA RENAUDIÈRE VILLEDIEU LA BLOUÈRE**



**18 km**

**4h00**

**DÉPART :** Étang des Noues  
**GPS :** O 1°03'46" N 47°07'20"  
**BALISAGE**   
**NIVEAU : MOYEN**



**PARCOURS**

**D** Laissez votre véhicule sur le parking du plan d'eau (Étang des Noues). Prenez à droite la route qui sort du bourg. Au carrefour avec la RD63, tournez à droite, puis empruntez la première route à gauche. Avant la ferme de la Gagnerie, engagez-vous dans le chemin qui descend dans les sous-bois. À la sortie de ceux-ci, traversez la passerelle, allez tout droit et tournez à gauche. Prenez à droite et traversez les champs jusqu'aux bâtiments industriels situés sur votre gauche. Tournez à gauche au cédez le passage. Au prochain stop, prenez en face, rue Saint Joseph. Juste avant la chapelle **2**, tournez à gauche dans la rue de la Faucherie puis à gauche dans l'allée des Amarantes. Continuez dans la rue du Petit Pont. Environ 200 mètres plus loin, tournez à droite et engagez-vous dans le pré. Au bout de celui-ci, tournez à gauche et allez jusqu'au petit bois. Longez le, puis tournez à droite pour arriver à la Case d'Enfer. Suivez le chemin en cailloux jusqu'à la route. (1) Hors période de chasse, tournez à gauche, puis à droite 200 mètres plus loin au niveau de La Louisiane. Continuez toujours tout droit sur cette route jusqu'au village de la Nouzillière. Un peu avant la sortie du village, empruntez un chemin sur votre droite dans le virage face à la mare. Au prochain carrefour, tournez à gauche et empruntez le chemin ombragé. Tournez à droite, au prochain croisement et empruntez le chemin puis la route en passant devant le Gîte de France (ATTENTION : un autre sentier balisé en Vert suit le vôtre. À la bifurcation vers l'étang de la Thévinère, après le gîte, suivez le balisage vert à la peinture). Au prochain carrefour, tournez à gauche en direction du bourg de Villedieu la Blouère. Continuez tout droit et dépassez le stade. Entrez dans Villedieu et continuez tout droit. Tournez à gauche, rue Johannes puis obliquez à droite pour emprunter la rue du Christ Roi. Au bout de la rue, prenez le petit chemin en face pour rejoindre l'étang. Faites le tour de l'étang puis continuez jusqu'à la rue du Grand Chêne. Tournez à gauche dans la rue des Mauges puis à droite après l'usine "la Genoise" dans la rue des Broses. Empruntez le premier chemin à gauche et suivez-le jusqu'à récupérer le chemin de l'aller, derrière les usines. Arrivé à la passerelle, continuez sur la gauche puis contournez le plan d'eau **4**. Remontez le sentier jusqu'au village de la Bondussière puis tournez à gauche. 300 mètres plus loin, tournez à droite et empruntez la route jusqu'à la RD63. Tournez à droite et longez la départementale sur environ 300 mètres avant de tourner à gauche dans le chemin. Continuez jusqu'à l'étang des Noues pour rejoindre le parking de départ.

(1) ATTENTION : en période de chasse, vous devrez prendre à droite et continuer sur environ 950 mètres puis emprunter le petit chemin de terre à droite en face de la maison isolée après la route de l'Aulnay Martin.



**LA HAUTE PAROISSE**

**LÉGENDE**

- D** Point de départ
- Circuit
- - -** Variante
- 1** Emplacement d'un centre d'intérêt

Extrait de SCAN25® - © IGN - 2013  
Autorisation n° 40-13-543